

**ANNEE 2021**

**SEANCE PUBLIQUE  
DU 6 DECEMBRE 2021**

*Délibération n°*

**2021089**

Date de convocation : 02/12/2021

Date d'affichage : 08/12/2021

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents	:	18
Pouvoirs	:	3
Nombre de votants	:	21

Vote : 21  
Pour : 21 (dont 3 pouvoirs)

**Adopté à l'Unanimité**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
LA COMMUNE DE BASSUSSARRY**

L'an deux mille vingt et un, le 6 décembre à 20h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle Elgarrekin, située à la Maison pour Tous, Place de l'Eglise (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le jeudi 02 décembre 2021, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

**Présents** : M. Michel LAHORGUE, Maire & MM. Frédéric ETCHEGARAY, Yannick BASSIER, Bernard COMBES, Philippe ENSALES, Cédric BRESAC, Mikel AMILIBIA, Arnaud PAVLOVSKY.

Mmes Emmanuelle DALLET, Valérie RECart, Valérie ETCHART, Fleur BEYRIS, Guénaël LE CAM, Nathalie HARAN, Marie ROSPIDE, Laure TREMOUILLE, Maud BARRAL, Bénédicte LARCEBEAU.

**Absents excusés** : Christian GARRIGUES, Marc PERRIER, Philippe BIGOTEAU (pouvoir à Mme Valérie RECart), Céline FAYS (pouvoir à M. Cédric BRESAC), Sylvie ITHOURRIA (pouvoir à Guénael LE CAM).

**Secrétaire de séance** : Mme Marie ROSPIDE.

**O.J n°1 : AUTORISATION DE SIGNER UNE  
CONVENTION DE SERVITUDE AVEC L'ENTREPRISE  
ENEDIS**

**Rapporteur** : Monsieur Le Maire

La Commune a été saisie par l'entreprise ENEDIS, pour signer une convention de servitude pour l'installation d'un poste de transformation de courant électrique et tous ses accessoires alimentant le réseau de distribution publique d'électricité, sur la parcelle communale cadastrée AD 126 située à l'intersection de la Route de Lamiget et de la R.D 254.

Le poste de transformation de courant électrique et les appareils situés sur cet emplacement font partie de la concession, et à ce titre, seront entretenus et renouvelés par ENEDIS.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. Le Maire et après en avoir délibéré,

Autorise M. Le Maire à signer ladite convention de servitude avec l'entreprise ENEDIS, ainsi que tout document s'y référant.

Fait à Bassussarry, le 6 décembre 2021.

Le Maire,  
**Michel LAHORGUE**

